

www.igbioweidebeef.ch

Lettre d'information de la Communauté d'Intérêts Bœuf de Pâturage Bio (CI BPB)

Décembre 2021:

Chers collègues et chers partenaires, nous avons le plaisir de vous envoyer quelques informations importantes concernant les affaires de notre Communauté d'Intérêts **CI BPB**.

Contenu:

- 1. Résultats de notre assemblée générale du 30.11.21 par courrier postal
- 2. Communiqué de presse de la CI BPB
- 3. Informations du marché et planification des quantités
- 4. Fil de fer barbelé
- 5. Vœux de fin d'année

1. Résultats de notre assemblée générale du 30 novembre 2021 par courrier postal

Le comité de la CI BPB a décidé lors de sa séance d'octobre de mettre en place une assemblée générale extraordinaire dans le but principal de créer un poste de gérant pour notre association dès le 01.01.2022. Le comité a choisi le processus de l'AG postale pour ne pas exclure des membres à cause du certificat covid, pour la sécurité sanitaire et également pour donner la possibilité à un maximum de membres de prendre part au vote. L'inconvénient de ce choix est de ne pas avoir eu l'occasion d'avoir un échange verbal sur les sujets traités. Le comité en était conscient et cela a été relevé par quelques membres lors du vote.

Les 600 membres de notre association ont été priés de répondre par écrit à 3 questions. Voici le détail des résultats avec en annexe le tableau récapitulatif des reviseurs de comptes qui ont dépouillé le scrutin. Nous profitons de l'occasion pour les remercier de l'excellente collaboration et du travail fourni pour notre association.

Ausserordentliche HV der IG BWB November 2021

Auszählung der Abstimmungen

Eingegangene Stimmzettel:

179

Gültige Stimmzettel:

179

	Ja	Nein	Enthaltungen
1 Annahme des Protokoll der HV vom 24.04.2021	167	2	10
2. Annahme der Statutenänderung gem. Artikel 7 +14	162	13	4
3. Wahl eines Geschäftsführers Heinz Herzog	164	9	6
Weiter haben Stimmen erhalten: KEINE			
		_	

Illhart 08.12.2021

Die Stimmenzähler:

Andreas Braun

Roman Zbinden

2. Jan

179 membres, soit environ 30 % des membres, ont répondu à l'AG postale. Le comité considère que la participation au vote est très bonne et que cela assoit clairement les résultats.

93.3% des votants (167 OUI) ont accepté le PV de la dernière assemblée qui s'était déjà également passée par courrier postal.

90.5% des votants (162 OUI) ont accepté la modification des statuts de l'association qui permet la création d'une gérance. Votre comité est convaincu que cette nouvelle organisation permettra d'améliorer l'efficacité et la professionnalité de notre association. Cette modification des statuts avait reçu le soutien de Migros.

Et enfin **91.6% des votants (164 OUI)** ont plébiscité **Heinz Herzog** au poste de gérant de notre association. Nous félicitons Heinz Herzog pour sa brillante élection. Le comité est très confiant en l'avenir et est persuadé que Heinz Herzog représente la personne idéale pour ce poste.

Aucune autre proposition de personne n'a été faite pour la gérance de notre association.

Nous remercions toutes les personnes qui ont exprimés leurs avis lors du vote et pour la confiance témoignée.

2. Communiqué de presse de la CI BPB

Voici ci-dessous le communiqué de presse envoyé à la presse agricole du pays qui reprends les éléments majeurs de notre AG et qui annonce le changement dans la gestion de notre association.

Création d'un poste de gérance pour la Communauté d'intérêt du Bœuf de Pâturage Bio

Notre Assemblée générale extraordinaire d'automne 2021 a été sollicitée par courrier postal pour se prononcer sur une modification de nos statuts de façon à permettre la création d'un poste de gérance pour notre interprofession.

Avec près de 180 bulletins rentrés, c'est à une très large majorité de plus de 90 % des votants que notre base a plébiscité ce projet et nous en sommes très reconnaissants!

Dans la foulée notre Assemblée générale a élu à cette fonction notre collègue Monsieur **Heinz Herzog** de 9425 Thal (SG).

Nous félicitons Heinz Herzog pour cette brillante élection et le remercions d'avance de prendre cette grande responsabilité. Cela va nous permettre de professionnaliser notre action et de resserrer les liens entre les producteurs, les marchands de bétail et notre partenaire Migros afin de développer encore mieux nos affaires dans un contexte toujours plus exigeant.

3. Informations du marché et planification des quantités

En 2021, le même nombre d'animaux a été abattu qu'en 2020, soit environ 5'700 têtes. Migros souhaite pour 2022 revenir au niveau de l'année 2018 soit environ 6'600 têtes/an avec des variations saisonnières. Pour cela, elle souhaite revoir avec le comité de la CI BPB la planification des quantités et la sécurité d'approvisionnement. Les animaux doivent être disponibles autant que possible au moment voulu par l'acheteur. C'est une tâche essentielle pour garantir l'avenir de notre filière et qui incombera au nouveau gérant ainsi qu'au comité dès le début 2022.

La stabilité du marché est dans notre intérêt. Nous sommes les premiers à investir dans les remontes. C'est pourquoi nous devons avoir la certitude de pouvoir vendre les animaux à des prix équitables et couvrant les coûts plusieurs mois après.

Actuellement au niveau du marché, les abattages de Noël sont terminés depuis quelques semaines. La demande des coopératives régionales diminue alors que l'offre a tendance à augmenter puisque les animaux rentrés des pâturages en arrière-automne commencent à

atteindre la couverture graisseuse demandée. Du coup, le temps d'attente entre l'annonce des bêtes aux marchands et la prise en charge des bêtes pour l'abattage devient plus long. Veuillez annoncer vos animaux prêts au minimum 2, idéalement 3 semaines avant l'abattage. Et merci aux marchands d'avertir les producteurs au moins 2 jours avant le chargement des bêtes.

4. Fil de fer barbelé

Suite à la décision d'interdire le fil de fer barbelé sur la SAU à partir du 01.01.2022, et suite aux fortes réactions de certains producteurs, nous avons décidé, avec Migros, de la modification suivante des directives de productions :

5.2.8 Élevage

• • •

Les barbelés sont interdits dans les pâturages des animaux du Bœuf de pâturage Bio à partir du 1.1. 2022. Aucune nouvelle clôture en fil de fer barbelé ne peut être construite à partir du 1.1.2022. Les exceptions sont les exploitations d'estivage et les clôtures d'arbres individuels. Les clôtures existantes en fil barbelé peuvent être maintenues et réparées.





Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de Noël et une excellente année 2022 pour votre famille et sur votre exploitation.



Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à contacter le président Claude-Alain Gebhard ou Romain Beuret ou encore Silvan Holenstein :

Claude Alain Gebhard (F und D) 079 312 82 67 claude-alain.gebhard@gc.vd.ch

Romain Beuret (F und D) 079 329 79 34 romain.beuret@bluewin.ch

Silvan Holenstein (D) 078 742 86 53 silvan.holenstein@hotmail.com